



DUE DILIGENCE **READY!**

Pour l'approvisionnement responsable en minerais et en métaux

QU'EST-CE QUE LE DEVOIR DE DILIGENCE ?

Le « devoir de diligence » consiste à agir avec une attention raisonnable, en identifiant les risques et en envisageant les mesures correctives appropriées avant de prendre une décision.

Dans le contexte des chaînes d'approvisionnement en minerais et en métaux, le processus du devoir de diligence permet aux entreprises de vérifier que les minerais et les métaux présents dans leur chaîne d'approvisionnement sont obtenus de manière responsable, et de prendre les mesures appropriées si tel n'est pas le cas.

Le devoir de diligence est un processus qui consiste à identifier, prévenir, atténuer et corriger les risques réels et potentiels de participation à des activités qui alimentent la violence et les violations des droits de l'homme ou d'impacts négatifs sur l'environnement. Il s'agit d'un processus continu, proactif et réactif, qui peut être amélioré au fil du temps.

POURQUOI EFFECTUER UN DEVOIR DE DILIGENCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ?

Outre la nécessité de se conformer au règlement de l'UE sur les « minerais provenant de zones de conflit », (si cela vous concerne), la réalisation d'un devoir de diligence sur la chaîne d'approvisionnement présente des avantages en matière de gestion des risques, de rentabilité et d'efficacité commerciale.

Il s'accompagne aussi d'avantages sociaux, qui découlent des mesures prises pour s'assurer que les minerais et les métaux de votre chaîne d'approvisionnement sont obtenus de façon responsable et n'ont donc pas contribué à nuire aux personnes ou à l'environnement.

L'exploitation et l'approvisionnement responsables des ressources naturelles, en particulier des minerais et des métaux, peuvent contribuer de manière significative au développement durable dans certains des pays les plus pauvres du monde. Vous et votre entreprise avez un rôle crucial à jouer dans la réalisation de cet objectif.



PROTÉGER ET GÉNÉRER DES BÉNÉFICES, UN AVANTAGE CONCURRENTIEL, UNE VIABILITÉ ET PAR CONSÉQUENT, UNE VALEUR

Les clients, fournisseurs, régulateurs, investisseurs, organisations non gouvernementales (ONG) et consommateurs finaux demandent de plus en plus aux entreprises, y compris aux PME, de démontrer que les minerais et les métaux introduits dans leur chaîne d'approvisionnement n'ont pas contribué à des activités qui nuisent aux personnes ou à l'environnement. De nombreuses entreprises exigent des preuves de devoir de diligence de la chaîne d'approvisionnement dans leurs contrats de fournisseurs.

En réalisant un devoir de diligence complet et régulier, vous démontrez à vos clients actuels et futurs votre engagement envers des chaînes d'approvisionnement responsables et vous êtes donc mieux placé pour saisir des occasions commerciales intéressantes. La réalisation de devoirs de diligence sur les chaînes d'approvisionnement vous permet d'identifier et de traiter les risques potentiels qui, s'ils n'étaient pas gérés, pourraient avoir des répercussions néfastes sur la perception de votre entreprise par le public et les clients. Plus important encore, vous aurez ainsi l'assurance que votre entreprise ne contribue pas à nuire aux personnes et à l'environnement.

RÉDUIRE LES PASSIFS ET PROTÉGER LA MARGE

Le devoir de diligence vous permet de développer des solutions de gestion des risques et d'approvisionnement responsables qui peuvent être déployées rapidement. Cela peut impliquer des contacts plus fréquents avec vos fournisseurs et clients. En renforçant ces relations et en posant à vos fournisseurs les bonnes questions, vous aurez plus de chances de mieux comprendre les risques qui pourraient menacer votre entreprise et les conséquences potentielles qui pourraient nuire à d'autres. Ces risques pourraient avoir des répercussions juridiques, financières et/ou de réputation négatives sur votre entreprise.

DYNAMISER VOTRE PERFORMANCE ET CELLE DE VOS FOURNISSEURS

Le devoir de diligence fait généralement partie de votre système quotidien de gestion des risques opérationnels. En exerçant une surveillance complète de votre chaîne d'approvisionnement, votre entreprise sera en mesure d'agir de manière proactive, et non réactive, lorsque surviendront des risques de perturbation de votre chaîne d'approvisionnement.

Vous serez préparé pour les audits et les demandes de renseignements de la part des fournisseurs et des clients, et vous pourrez accroître la valeur de votre entreprise.

Au final, cela instaurera un climat de confiance et assurera une gestion plus efficace et plus rapide des chaînes d'approvisionnement complexes et mondiales pour vous et vos fournisseurs, ainsi que vos clients.